

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2017 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents les membres du Conseil Municipal: Mme STAECHELIN Nathalie, Mme IFFENECKER Caroline, M. HOENNER Joseph, M. RICHARD Olivier, Mme MONA Régine, M. MONA Patrick, M. SIMON Jean-Paul, M. RENGGLI Gérard, Mme DURAND Marie-Michelle, Mme CUENIN Nathalie
Excusé:----- Absent: -----

Ordre du jour :

1. Plan communal de sauvegarde : précisions
2. Planning des vacances, jumelage, fête du village : organisation
3. Divers : sécurité routière des entrées du village, circulaire, semaine de 4 jours à l'école, permis de construire, location de l'appartement mairie, ...
4. Point sur le dossier du toit de l'église : montant des subventions

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 12 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Plan communal de sauvegarde : précisions

Après l'envoi du PCS, la préfecture relève le fait qu'il faudra signer une convention avec les 20 personnes prévues comme ressources. Cela passe par la création d'une réserve communale de sécurité civile. L'adjointe Nathalie Staechelin se charge de les contacter en juillet. Puis l'arrêté du maire sera pris et rendra ainsi opérationnel ce PCS.

Une question reste en suspens : faut-il souscrire une assurance particulière auprès de la CIADE pour ces personnes bénévoles, ainsi que pour l'ouvrier communal ?

La simulation d'une alerte est proposée pour expliquer à la population les sonneries spécifiques de la sirène selon le type de catastrophes. Une prochaine circulaire pourrait synthétiser les principaux réflexes à adopter (voir avec les pompiers).

3. Planning des vacances, jumelage, fête du village : organisation

Le maire pointe les vacances respectives des conseillers afin d'assurer une permanence des élus au village en particulier lors du jumelage à Losse. Une présence continue est assurée. Le secrétariat de mairie sera fermé du 13 août au 27 août 2017.

Pour le cadeau de jumelage, chaque famille accueillie remettra une serviette éponge brodée du jumelage à chaque famille d'accueil. La municipalité remettra deux bancs gravés et offrira les vins pour l'apéro servi pour la cérémonie de renouvellement de jumelage.

Le conseil municipal se mobilise pour organiser avec le comité de gestion de la salle, la fête du village du samedi 26 août 2017.

Par ailleurs, dans le cadre de la future réfection de la toiture de l'église, le maire propose de s'inscrire dans le calendrier de la journée du Patrimoine à l'automne 2017 et d'organiser des portes ouvertes pour la visite de la charpente de l'église, des orgues, une exposition des chasubles et autres ustensiles religieux locaux. Une manière de créer des liens avec la population villageoise.

4. Sécurité routière des entrées du village :

Pour la sécurité aux entrées du village (en venant de Bouxwiller, au niveau de l'école, et en venant d'Oltingue), les résultats du test de radar pédagogique montrent qu'un nombre restreint de véhicules sont en excès de vitesse significatif alors que la majorité des véhicules circulent à une vitesse modérée. Pour améliorer quand même la sécurité, quelle solution adopter (coussins berlinois, feux permanents, ...) ?

Une nouvelle réunion aura lieu le mercredi 14 juin à 14h30 en mairie avec le représentant des signaux Girod.

De même, le CM remarque que la démarche entreprise l'année dernière, auprès des services de l'unité routière départementale des Territoires, pour ralentir la **circulation au Willerhof**, entre Werentzhouse et le Césarhof reste sans suite ! Le CM propose la pose d'un radar fixe ?

5. La semaine de 4 jours à l'école est à nouveau à l'ordre du jour. Une enquête auprès des parents d'élèves du RPI est actuellement en cours. La mesure paraît précipitée pour la rentrée 2017, mais le CM se pliera à la majorité des avis. Une concertation des horaires est cependant souhaitée avec le RPI d'Oltingue.

6. Point sur le dossier du toit de l'église : montant des subventions

Les travaux envisagés pour la réfection du toit de l'église semblent être éligibles à une subvention de 40% de la Région Grand Est. De ce fait, les financements de l'opération pourraient s'étendre également à la réfection du crépis et des protections extérieures des vitraux en profitant de l'installation de l'échafaudage.

Le CM décide donc de monter un dossier de subvention pour un montant des travaux de 240 000 € TTC auprès de la Région Grand Est au titre de la rénovation du patrimoine.

7. Divers : affouage, permis de construire, CLECT et compétence urbanisme, ...

Commission Locale d'Etude des Charges Transférées : La déléguée du CM, Régine Mona explique que dans le cadre du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), et notamment du transfert de la compétence « urbanisme », une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été constituée pour établir le mode de calcul à retenir, pour définir le montant des charges retenues pour chaque commune.

La **compétence urbanisme** sera transférée à la grande Com com au 1/01/2018 qui aura en charge la mise au point des documents (PLU intercommunal). En attendant, Fislis reste encore au RNU mais des solutions de répartition des frais pour les études en cours restent à définir.

Le CM émet un avis favorable au **permis de construire** pour une extension de la cuisine déposé par Mona Jean-Louis pour l'établissement : Etable gourmande rue de l'église.

La location de l'appartement au-dessus de la mairie est attribuée à une famille villageoise.

Le CM propose de maintenir les arrêts à Fislis du Sundgauer Buessli qui circule entre Leymen et Ferrette durant l'été.

Bois d'affouage : la date du lundi 26 juin est retenue pour le tirage des lots à la mairie.

La séance est close à 23h30. Le prochain CM est fixé au mercredi 12 juillet 2017 à 20h00